

STOP

À LA CHAISE MUSICALE AVEC LEURS DROITS !



vie féminine Une campagne de Vie Féminine

STOP À LA CHAISE MUSICALE AVEC LEURS DROITS !

La Belgique condamnée par le Comité européen des droits sociaux pour le manque de solutions diversifiées et adaptées aux besoins des personnes handicapées de grande dépendance !

Cette décision fait suite à la réclamation collective introduite par la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) au nom d'une vingtaine d'associations dont Vie Féminine.

Le verdict du Comité est sans appel : *Aucune justification, avancée par le Gouvernement de la Belgique relative à sa carence d'assurer un nombre de places (suffisant) dans des centres d'accueil et d'hébergement [...] n'est susceptible d'être retenue. Le Comité dit [...] que cette carence est constitutive de violation de la Charte sociale européenne.*

Le Comité a reconnu que les familles de personnes handicapées de grande dépendance subissent des bouleversements profonds et négatifs dans leur mode de vie, du fait qu'elles assument seules des soins qui devraient être correctement pris en charge par des services sociaux en étroite collaboration avec elles.

C'est particulièrement le cas des femmes car, aujourd'hui encore, elles restent souvent les premières concernées par la prise en charge d'un enfant handicapé. A défaut de solutions d'accueil, elles doivent arrêter partiellement ou complètement de travailler. A l'isolement social s'ajoutent alors rapidement la précarité et la crainte de ne plus être en mesure d'offrir à son enfant les soins dont il a besoin pour développer ses compétences d'autonomie.

Face à la détresse des familles, le Comité a réaffirmé que la prise en charge des personnes handicapées relève de la collectivité et qu'il est du devoir de l'Etat belge de prendre des mesures concrètes, diversifiées et adaptées aux besoins spécifiques des personnes handicapées de grande dépendance et de leurs familles !

VIE FÉMININE DEMANDE AUX AUTORITÉS CONCERNÉES :

- La création de nouvelles places d'accueil et le développement de services de proximité de qualité, accessibles financièrement et en nombre suffisant pour répondre aux besoins.
- La mise en place de solutions spécifiques, appropriées (accueil de jour, hébergement et répit) et financièrement accessibles.
- La réalisation d'un recensement des besoins permettant d'avoir des chiffres plus fiables sur le nombre de personnes handicapées de grande dépendance et de développer des politiques sociales plus adéquates.

IL EST URGENT QUE LA BELGIQUE PRENNE SES RESPONSABILITÉS !

Plus d'infos : www.viefeminine.be

Avec le soutien du GAMP et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ne pas jeter sur la voie publique. E.R. : ANNE BOULVIN, VIE FÉMININE, 111 rue de la Poste – 1030 Bruxelles.

